

Sécurité privée, enjeu public

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Sécurité privée, enjeu public / sous la direction de Pierre Brajeux, Eric Delbecque et Michel Mathieu ; préface d'Alain Bauer

Autre(s) responsabilité(s) : Brajeux, Pierre (Directeur de publication)
Delbecque, Éric (Directeur de publication)
Mathieu, Michel (1962-....) (Directeur de publication)
Bauer, Alain (1962-....) criminologue (Préfacier)

Editeur, producteur : Paris : Armand Colin, CDPS, impr. 2013, cop. 2013

Description matérielle : 1 vol. (261 p.) : graph., tabl., couv. ill. en coul. ; 24 cm

Collection : Armand Colin Recherches

ISBN : 978-2-200-28066-6

EAN : 9782200280666 br.

Appartient à la collection : Armand Colin - recherches 2109-7232

Classification décimale Dewey : 363.1

Note sur les bibliographies et les index : Notes bibliogr. Bibliogr. p. [251-252]

Résumé ou extrait : La 4e de couv. indique : "Les sociétés de sécurité privée font désormais largement partie de notre quotidien : au bureau, dans les grandes surfaces, et même dans les services publics. Véritable tendance de fond, leur montée en puissance s'explique par de nombreux facteurs. Et si l'on évoque fréquemment la réduction du budget de l'État, il faut également souligner que les attentes de nos concitoyens en matière de sécurité s'accroissent chaque jour davantage. Les forces publiques ne pouvant suffire à l'ampleur de cette demande, l'offre privée s'est alors développée. Face à cette évolution, la question n'est donc plus d'accepter ou de refuser une réalité qui s'est déjà imposée, mais de relever un défi hautement stratégique : construire une véritable coopération public/privé, une « chaîne de sécurité » adaptée et régulée par l'État. À travers l'action du CNAPS (Conseil national des activités privées de sécurité), de la DISP (Délégation interministérielle à la sécurité privée), ou via la réforme de la loi de 1983, des signaux forts traduisent la maturation du dialogue entre les professionnels et l'administration. Des responsables publics, des juristes et des professionnels, tous acteurs clefs de l'univers de la sécurité privée, en éclairent ici les principales thématiques et lancent des pistes pour la structuration d'une activité sensible qui ne doit pas être abandonnée aux seules lois du marché."

Sujet - Nom commun : Sûreté -- Systèmes
Services privés de sécurité